

Association « Les Amis de Béni Abbès »  
Loi du 1 juillet 1901 et décret du 16 août 1901  
Journal officiel du 22 février 2003  
Siège social : 12 rue d'Enrouge 09100 Pamiers  
Compte bancaire : Crédit Agricole de Foix 09000 N°18927874000  
Email : [amisdebenniabbes@yahoo.fr](mailto:amisdebenniabbes@yahoo.fr)  
Site : [www.amisdebenniabbes.org](http://www.amisdebenniabbes.org)

## Compte rendu de l'AG du 14 SEPTEMBRE 2009

Notre réunion prévue à la Maison des Associations à 18H00 a débuté sous la présidence de Thérèse Gernigon aux commandes du vidéo projecteur, quelques photos du diaporama de l'exposition à la Médiathèque ont défilé tandis que la trésorière Jacquie De Riols enregistrait les adhésions et/ou renouvellements et notre secrétaire Jocelyne Vigneau faisait émarger les présents et rassemblait les procurations(15), en attendant l'arrivée complète des 17 présents.

Chacun a pu se présenter aux nouveaux arrivants.

Au cours de la présentation du bilan moral et d'activité, Martine Burger a expliqué comment elle a pu recevoir les sacs de couchage de l'association EMMAÛS pour l'association Kheima et les sacs protecteurs pour les skis pour l'association du ski sur sable; Jocelyne Vigneau et Aline Marquis ont expliqué comment a pu se faire la vente des objets artisanaux.

Thérèse et Jean Gernigon ont parlé des crues d'octobre 2008 de Béni Abbès, des dégâts occasionnés mais aussi du côté positif car les terfès (ou truffes du désert) ont amélioré l'alimentation de toute l'oasis. Le travail d'entretien du lagunage mis en route en avril et poursuivi régulièrement a été expliqué.

Les perspectives pour 2009//2010 ont été détaillées et font l'objet d'un projet qui sera envoyé le 15 septembre au CCFD, expliquant la répartition des 8000 euros (restant de la subvention accordée entre l'aide à la construction de deux sanitaires, subvention mensuelle pour les jeunes entretenant le lagunage, aide aux jardins de l'oasis qui viennent d'être détruits par la crue du 10 septembre 09, l'aide à l'amélioration des locaux associatifs, l'aide pour un raid de ski sur sable et la réalisation pour les adhérents des amis de Béni Abbès d'une plaquette photos sur l'oasis permettant sa connaissance auprès des touristes potentiels.

Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.

La parole a été donnée à Jacquie de Riols pour la présentation du bilan financier. Il y a eu explication sur le jeu d'écriture suite au contrat de partenariat Aigle Azur. Les dépenses concernant Béni Abbès sont de 387 €. Le reste de la subvention du CCFD sera dépensé dans des projets présentés dans les perspectives, objet d'un dossier complet à soumettre pour accord au CCFD, envoyé le 15 septembre.

Le bilan financier a été adopté moins une abstention.

Un appel a été lancé pour renforcer le bureau, des promesses d'aides et idées ont été exprimées. Martine BURGER(que nous remercions très vivement) ne souhaitant pas poursuivre sa mission a été remplacée par Alain DRAPPIER au poste de relations extérieures par un vote à l'unanimité. Nous lui souhaitons la bienvenue !

La discussion a été poursuivie avec les quatre adhérents prêts pour leur voyage à Béni Abbès, prévu en octobre- novembre 2009 à propos du matériel à transporter là-bas. Nous avons ensuite discuté : comment présenter un nouveau dossier de subvention éventuelle du CCFD en fonction des perspectives des associations sur le plan local.

Les palabres se poursuivent autour de quelques rafraichissements et autres gourmandises apportés par tous. Le reste de l'artisanat a été confié à Pierre Constant pour un dépôt à Montauban.

Fin de la réunion vers 22H15.

La secrétaire Jocelyne Vigneau